

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE**  
**REUNION DU MERCREDI 28 JANVIER 2015 à 20h30**

**ORDRE DU JOUR :**

- Election de 2 délégués suppléants au syndicat des Eschourdes
- Tarif de location de la licence IV et du local
- Révision du prix des loyers
- Encaissement chèque fleurissement, sport Landes, repas 3<sup>ième</sup> âge
- Délibération modificative de crédit n°2
- Frais d'inhumation
- Subventions 2015 aux associations
- Vente de terrain à M .Villenave
- Questions diverses

**PRESENTS :** LABORDE Aimée, DUFAU Alain, BATS Rosine, DUPOUY José, DUFAU Fabien, LOUPIEN Pascal, COMMARRIEU Jean-Michel, DANDIEU Jean-Charles, GAULIN Olivier, GAVELLE Sandrine, THIBAUDEAU Nadine, LABORDE Sylvie. DUPLANTIER Nicolas, LASSALLE Rémi

**EXCUSES:** DUFAU Thierry ayant donné procuration à LOUPIEN Pascal

*Secrétaire de séance désigné : M.DUFAU Fabien*

**20h36 : DEBUT DE LA REUNION**

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la séance précédente par M. LASSALLE Rémi, et la signature par les membres du conseil municipal présents.

**1/ Election de 2 délégués suppléants au syndicat des Eschourdes :**

Une délibération doit être prise pour les 2 délégués suppléants : sont élus, Alain DUFAU et Jean Charles Dandieu

**VOTE :** 15 POUR Le conseil valide à l'unanimité.

**2/ Tarif de location de la licence IV et du local**

La SCCA nous a établi un chèque de 7800€ de location, à répartir aux 6 associations adhérentes. Le conseil municipal doit délibérer pour l'encaissement de cette somme. Elle sera reversée en même temps que les subventions communales dès l'approbation du budget provisionnel 2015.

**VOTE :** 15 POUR Le conseil valide à l'unanimité. .

### **3/ Révision du prix des loyers :**

Mme le maire fait part des contacts suite à l'annonce passée pour l'appartement au-dessus de la Mairie (140m<sup>2</sup> le plus grand). Les personnes sont réticentes de par la mauvaise isolation qui engendre des coûts de chauffage excessif. Elle demande à son conseil la possibilité d'ajuster à la baisse le prix du loyer jusqu'à 499€, et ce, pour le louer plus rapidement. Le prix retenu sera délibéré au Conseil Municipal. Au niveau du loyer des écoles vide le 31 janvier et en fonction de l'état des lieux constaté, il sera reloué au 1<sup>er</sup> Février.

**VOTE : 13 POUR – 2 ABSTENSIONS**

### **4/ Encaissement chèque fleurissement, sport Landes, repas 3<sup>ième</sup> âge :**

Mme le maire présente les différents chèques reçus. Une délibération doit être prise pour l'encaissement.

- Fleurissement 195€
- Sports Landes (Remboursement) 44,77€
- Repas CCAS 110€ (dons et personnes accompagnantes)

**VOTE : 15 POUR** Le conseil valide à l'unanimité

### **5/ Délibération modificative de crédit n°2 :**

A la demande de Mme la perceptrice, les 96€ du chapitre 60611 (eau et assainissement) doivent glisser au chapitre 7391178 (Autres Restitutions au titre de dégrèvement sur contribution directe). Le conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité la modification de ces crédits.

**VOTE : 15 POUR**

### **6/ Frais d'inhumation :**

Mme le Maire rappelle que la commune participe à la dépense des frais d'inhumation des habitants de St-Cricq. Selon qu'il s'agisse du creusement d'une fosse, de l'ouverture et fermeture d'un caveau, c'est l'entreprise funéraire qui effectue la prestation et qui fixe le prix de son intervention. Après en avoir délibéré, et dans un souci d'équité pour tous nos contribuables, le conseil Municipal, quelque soit la nature de l'inhumation, fixe la participation communale à un montant forfaitaire de 250€ ttc à compter du 1<sup>er</sup> Février 2015.

**VOTE : 13 POUR – 2 ABSTENSIONS**

### **7/ Subventions 2015 aux associations :**

Après avoir rencontré toutes les associations et pris connaissance de leur besoins, Mme le Maire indique que les montants des subventions seront définis et proposés pour délibération lors du vote du budget prévisionnel 2015

#### **8/ Vente de terrain à M. Villenave :**

Mme le Maire a rencontré M. Villenave qui souhaiterait acheter le terrain qui jouxte sa propriété appartenant à la commune. Le Conseil Municipal attend une demande écrite afin de pouvoir se prononcer.

#### **8/ Questions Diverses :**

CCAS: Mme la présidente Rosine Bats nous fait le compte rendu du repas CCAS lors des vœux 2015. Il a été servi 110 repas et distribué 39 colis.

FLEURISSEMENT : Nous avons obtenu le 2<sup>ème</sup> prix départemental dans la catégorie des communes de 500 à 1000 habitants, en présence de Mme Élisabeth SERVIERES, présidente du Comité Départemental de Fleurissement, et de M. Henri EMMANUELLI. Ce prix nous permet de percevoir un chèque de récompense de 195€.

VOIERIE : La commission s'est réunie pour faire un état des routes et des chemins communaux et inter communaux. L'enveloppe de 37500€ sera allouée au chemin du « Sarrat » (Programme 2015). Le revêtement de l'éboulement de la côte « chemin de Marquebielle » pour un montant de 2900€ sera réalisé dès le premier trimestre.

TELETHON : Rémi Lassalle nous fait un compte rendu du téléthon ayant eu lieu début décembre.

- Environ 700€ de dons. Pour le recyclage des téléphones portables, c'est une collecte cantonale. Le résultat est similaire aux années précédentes.

BATIMENT : La commission bâtiment se réunira prochainement pour planifier les travaux de bétonnage du pigeonnier.

ILLUMINATION FETES FIN D'ANNEE : Ces illuminations mises en place durant la période des fêtes, nous ont été prêtées gracieusement. Le propriétaire les mettant en vente à un prix très attractif, le conseil se déclare favorable à cette acquisition.

JUMELAGE AVEC UNE AUTRE COMMUNE : M. Duplantier après avoir pris quelques informations sur Internet, évoque le projet de créer un jumelage de la commune. Des prévisions pourraient s'orienter vers une commune des Pays Bas. Le sujet ayant déjà été évoqué lors de notre campagne municipale avec nos hôteliers de la petite couronne. 3 élu(e)s volontaires s'engageront à l'étude de ce dossier.

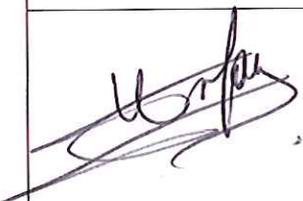
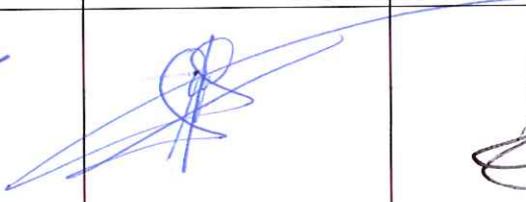
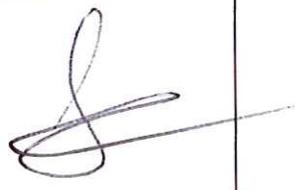
CONTENEUR A VERRE : Des habitants Rte d'Hagetmau ont demandé par le biais de M. Duplantier pourquoi il n'y avait pas un conteneur verre dans leur quartier. Alain Dufau délégué du SIETOM nous informe que nous possédons 3 conteneurs à cet usage au lieu de 2 compte tenu de notre nombre d'habitants. Ils sont situés aux deux points tri, chemin de la

ramée, station d'épuration et le troisième derrière la salle polyvalente, tous regroupés au bourg dans un souci d'accessibilité et de sécurité pour les usagers et le personnel de collecte.

DEFIBRILATEUR : Le sujet du défibrillateur et de son utilisation a été abordé. Nous allons faire appel à de nouvelles candidatures et ressenser les personnes déjà formées à son usage. Le plus simple serait de faire une nouvelle formation pour valider les gestes de premier secours avec des professionnels du métier.( payantes ou gratuites ?)

BAL D'HIVER : Le bal d'hiver organisé par Tim Pelsier en collaboration avec le club de basket aura lieu le 28 Février 2015 si toutes les demandes de subventions aboutissent. Nous souhaitons à Tim une pleine réussite dans l'organisation de cet évènement.

**22h33: LA SEANCE EST LEVEE.**

<b>LABORDE Aimée</b>	<b>DUFAU Alain</b>	<b>BATS Rosine</b>	<b>DUPOUY José</b>
			
<b>DUFAU Fabien</b>	<b>COMMARRIEU Jean-Michel</b>	<b>DANDIEU Jean-Charles</b>	<b>DUFAU Thierry</b>
			Excusé
<b>DUPLANTIER Nicolas</b>	<b>GAULIN Olivier</b>	<b>GAVELLE Sandrine</b>	<b>LABORDE Sylvie</b>
			
<b>LASSALLE Rémi</b>	<b>LOUPIEN Pascal</b>	<b>THIBAudeau Nadine</b>	
	